

dans l'esprit du confrère. Il doit savoir que nous appelons les choses par leur nom.

Il feint de comprendre que nous nous attaquons aux directeurs, comme s'il n'y avait que les directeurs au monde...

Nous constaterons une fois de plus que nous avons posé une question au *Moniteur*, le défenseur attitré de la banque Jacques-Cartier et qu'il s'esquive encore.

La direction du PRIX COURANT sait bien, du moins il le donne à entendre, que les directeurs sont assez habiles pour saisir le bon moment de faire payer les créanciers retardataires, même les grosses successions les plus habilement gérées. Et, si ce que l'on nous en dit est exact, il ne faut pas être surpris de son attitude hostile. Mais ce motif est personnel et n'est pas suffisant pour justifier le désir de nuire à une institution dont la chute amènerait la ruine totale d'un grand nombre de petits commerçants.

Nous avons déjà dit à notre confrère plus qu'il n'était nécessaire pour répondre à cette rengaine.

S'il était adroit, le défenseur de la banque Jacques Cartier devrait mettre une sourdine à son violon.

C'est tout ce que nous voulons dire pour le moment.

La demande de délai faite par les directeurs est légitime.

Certainement, s'il s'agissait de sauver les intérêts des déposants par un délai, la demande de délai serait légitime.

Mais le *Moniteur* a jusqu'à présent oublié de nous dépeindre la situation vraie de la banque.

Il a, pour le faire, les chiffres officiels de la banque même, rien donc ne lui est plus facile que de soutenir sa thèse ou du moins de l'appuyer par autre chose que par des mots.

Si le confrère a un remède aux embarras meilleur que celui qui est proposé, pourquoi ne le dit-il pas, s'il ne veut pas la disparition de la Banque Jacques Cartier ?

La logique, confrère, devrait vous interdire de nous poser une pareille question. Vous avez prétendu plus haut que nous ignorions les remèdes, ou pour nous servir de votre expression, "le mode de procéder que les directeurs vont adopter." Puisque nous l'ignorons, comment pouvons-nous savoir si ce que nous avons à proposer vaut mieux que le remède des directeurs ?

Et puis, comme vous nous avez accusé de vouloir tantôt la destruction, tantôt la disparition, tantôt la liquidation de la Banque Jacques Cartier, pourquoi venez-vous maintenant nous demander de la sauver ?

Alors vous n'étiez pas sérieux : nous nous en doutions bien un peu, à dire vrai.

Il fallait tirer à la ligne, remplir de l'espace, au risque de manquer de logique, puis appeler ça "prendre la défense des intérêts des Canadiens-Français !"

Eh bien, confrère, dites-nous ce que vous savez du remède proposé et nous l'examinerons. Si nous avons mieux dans notre sac, nous le ferons sortir.

Mais, au moins, parlez et parlez pour dire quelque chose !

LA SITUATION DU FROMAGE

Notre marché est lourd, très lourd en ce moment.

Il se fait peu d'affaires : les acheteurs veulent imposer des prix toujours plus bas et les vendeurs opposent une grande résistance aux acheteurs.

L'an dernier, on s'en souvient, le prix du fromage a haussé après que les expéditeurs ont eu en mains la presque totalité de la fabrication de septembre.

Le fromage de septembre, ne l'oublions pas, est celui qui peut-être possède le mieux les qualités voulues pour une bonne conservation ;